



Interdit bancaire incompris !!

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:19**

Bonjour J'etais a decouvert, je remet la somme pour etre a zero +500€, afin d'etre tranquille et depuis, ma banque m'a mis en interdit bancaire, en me disant que c'est une erreur d'un stagiaire, mais que depuis , impossible d'avoir un dialogue,un RDV !!!et cela depuis 2 mois que faire? sans parler des frais qui me prennent!!!un cheque de 26€ me reviens a 58€!!!! tout en etant a decouvert!!!!la liste serait longue!!! envoyer 3 fois le meme courrier avec des frais et ne veulent pas reconnaitre leur erreur etc....que faire????

Par **carolada**, le **09/06/2010** à **13:20**

bonjour monsieur ou madame ,je me permet de vous donner ce conseil trouvez m6 reportage contacter la journaliste ou un autre journaliste , si vous avez des origine étrangère ne vous étonne pas on vis la même chose vous avez le droit d avoir des explications de leurs part envoyez un recommandé pour les assignes a vous donnez un rendez vous , en recommandé, en leurs précisant que les média ou la télé serais avertis croyez moi ses radical ,j en est fait pas plus tard que cette semaine l expérience bon courage

Par **carolada**, le **09/06/2010** à **13:36**

comment dénonce les abus administratif des banques et de la banque de France pour un interdit bancaire qui normalement dure 5 ans et non 6ans la sa va faire son 4 EME Papiers qu il reçoit d eux pour pouvoir ouvrir un compte vu qu il a repris son travail d artisan vu la crise immobilière il a eu un arrêt de 2 ans , il fait se travail depuis 30 ans , et chaque fois on lui

refuse lui disant qu'il est fiché ce qui est impossible, personne ne veut lui dire la marche à suivre et à ou et quoi ça correspond, même un avocat et venu de loin pour demander des comptes à la sortie il a retourné sa veste sans dire d'où il venait alors je vous demande s'il reste des humains et surtout si il y a des lois vraiment dans ce pays de me donner la marche à suivre merci de votre attention